lou publiaïre

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

BILAN DE MI-MANDAT

LES ACTIONS DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

2014 > 2017

PAYS DE VELLEIN D'ART ET D'HISTOIRE

MALAUCÈNE COMMUNE DU VENTOUX

n° 56 > Décembre 2017

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Nous voilà au seuil d'une nouvelle année.
Une de plus direz-vous ! Mais que le temps passe vite !

Après un hiver sans neige au Ventoux, suivi d'un été et d'un automne particulièrement chauds et secs, tous nos souhaits en cette fin d'année vont vers un retour à la normale dans la succession des saisons.

Vous constaterez à la lecture de ce numéro du Publiaire que 2017 c'est aussi l'année de mi-mandat. Et oui, déjà trois ans que la nouvelle équipe municipale est en place pour vous servir et organiser au mieux la vie communale.
S'il fallait retenir un point particulièrement positif de cette première partie de mandat, c'est sans nul doute le respect des élus et la sérénité des débats au sein de notre Conseil Municipal. Aucun dossier n'est caché et chaque élu qui le souhaite, quelle que soit sa position au sein de notre Assemblée, peut parfaitement devenir « référent » d'un dossier d'intérêt général. On pourra toujours, pour certains, arguer d'un manque de communication. C'est de bonne guerre par rapport à certains électeurs qui réclament plus de « clivage ».
Mais pour ma part, je reste convaincu que l'avenir du village passera d'abord par un Conseil Municipal uni, solidaire face à l'adversité et aux difficultés qui ne cesseront de menacer l'existence même de nos petites communes.
Les options politiques de chacun sont nécessaires et apportent la richesse dans les échanges. Mais pour autant il me semble qu'elles ne doivent plus être un obstacle face à ce qu'il y a de plus important pour les Malaucéniens : l'intérêt général !

Ainsi que vous le savez sans doute, les difficultés pour les collectivités locales en général ne cessent de s'amonceler depuis des années. Et la situation spécifique des territoires ruraux et de montagne est encore pire.
Que ce soit l'organisation territoriale sans âme, la baisse drastique des dotations, les normes omniprésentes et trop restrictives, auxquelles s'ajoutent la vision rétrécie de la vie en zone rurale qu'on peut avoir depuis Paris ou Bruxelles, comment ne pas avoir en nous ce sentiment d'abandon ?
Mais nous sommes là pour nous battre, et croyez-moi, nous nous battrons et nous battrons encore pour que nos territoires ne soient pas ignorés.

Un point particulier sur les dossiers importants au seuil de cette nouvelle année :

- **Les anciennes Papeteries :**
  Malgré le comportement nocif de l'association SPAM, le dossier avance car il y a urgence. Au-delà des mensonges colportés, tout le monde a bien compris que s'il avait été si facile d'acheter les Papeteries pour y faire un quelconque projet nous l'aurions fait, assurément !
  Mais avec quel argent pour effectuer ne serait-ce que la démolition et le désamiantage ?
  Quels moyens ensuite pour construire ?
  Comment assurer après cela le fonctionnement ? Qui paye ? On augmente les impôts ? Cela n'y suffirait pas !
  Alors on fait quoi ?
  Nous sommes face à une situation malheureusement on ne peut plus claire !
  D'un côté, une friche dangereuse devenue insupportable, de l'autre un projet (le seul qu'on ait jamais eu !) sérieux et réaliste pour ma part le choix est fait !
  Rajoutons à cela que le projet sera cadré par une convention élaborée par un cabinet d'avocats spécialisé afin de garantir les intérêts de la Commune. Que, de plus,

Sommaire

Temps forts
P.4 > L'actualité en images

Vie locale
P.8 > Enfance Jeunesse
P.10 > Médiathèque

Patrimoine
P.11

Tourisme
P.11

Vie sociale
P.17

Vie associative
P.18 > L'actualité des associations

Culture
P.22 > Agenda culturel

Formalités
P.23 > – Nouveau à Malaucène

Infos pratiques
P.24 > – Infos utiles
– État civil

Vie municipale
P.25 > L'essentiel des comptes rendus des conseils municipaux

Paroles aux groupes d'élus
P.27

LE DOSSIER
P.12 BILAN DE MI-MANDAT

Lou Publiaïre N° 56
Décembre 2017
Bulletin municipal de Malaucène
Responsable de la publication : Dominique Bodon
Photos : Mairie – M. Bertrand J.B. Viel - M. Brémond C. Feretti
Réalisation : A. Auber
Contact : mairie@malaucene.fr
Numéro ISSN : 1272 – 5404
Dépôt légal : décembre 2017
Tirage : 1 800 exemplaires
Impression : Imprimex éditions 84500 Bollène

nous avons exigé et obtenu la rétrocession de 10 hectares des terrains les plus stratégiques.
Et que dire de l'énorme problème du réseau hydraulique qui se détériore chaque jour un peu plus, qui se perd, qui se bouche et qui met en péril tout le travail séculaire effectué par nos ancêtres au fil du temps ?
Alors oui, vous en conviendrez, l'urgence est absolue, la situation ne permet pas de tergiverser

- **Le réaménagement du Vallon du Groseau :**
  Cet important et ambitieux projet de réaménagement du Vallon du Groseau sera réalisé en adéquation avec celui des Papeteries ;
  Il comprend principalement la reconversion des platières, les abords de la source du Groseau, la plantation de la vigne du Pape Clément V, le cheminement doux du Groseau jusqu'à Malaucène, la réfection de l'aqueduc sur toute sa longueur, la restauration de ce joyau qu'est la Chapelle du Groseau, la réhabilitation des terrains rétrocédés par les promoteurs des papeteries (10 hectares), etc.
  La liste est longue et le projet passionnant.

- **Ancienne Maison du Centenaire :**
  Voilà encore un dossier bien difficile et qui occupe tous nos efforts.
  Depuis le déménagement de la Maison du Centenaire vers une construction neuve nous avons fait le choix d'acquérir le bâtiment au cœur du village et assurer sa reconversion.
  Le projet consiste d'abord en une Maison médicale pour éviter chez nous le désert médical.
  D'autres possibilités sont à l'étude pour occuper les 2 500 m² de plancher de ce bâtiment important dans la vie du village.
  Le second élément est un foyer logement c'est-à-dire des logements adaptés pour les personnes âgées avant la maison de retraite.
  Puis la MSAP (Maison de service au public) présente dans les locaux de la mairie mais déjà à l'étroit, a fortiori lorsque la poste viendra s'y rajouter.

- **Aire de Camping-cars :**
  Là encore nous n'avons guère le choix. Faut-il continuer à subir la fulgurante hausse de la population de camping-car à Malaucène ? Parfois, en saison, le nombre atteint ou dépasse les 70 véhicules. C'est énorme. Le service n'est pas assuré comme il se doit. Les agents communaux sont obligés d'y consacrer beaucoup de temps sans compter la manipulation d'argent.
  Nous avons donc fait le choix comme Bédoin, l'Isle sur Sorgue et Valréas avant nous, d'installer une aire d'accueil sécurisée, automatisée et gérée par une société spécialisée. Celle-ci sera installée au cours de l'hiver et sera opérationnelle dès le printemps.
  Afin de compenser le nombre de places de stationnement nous allons acter l'achat d'un terrain face à la Poste pour 2 200 m² afin d'y établir un nouveau parking.

Enfin, et pour terminer, juste un dernier mot sur ce qu'on appelle le mieux vivre ensemble.
Dans nos communes rurales le mieux vivre ensemble c'est l'affaire de tous et ça commence d'abord par le civisme.
Le respect de son voisin, le ramassage des déjections de nos toutous sur le domaine public, le balayage devant sa porte, le respect des lieux de tri sélectif, l'amabilité lors de la conduite de nos véhicules dans la circulation…..La liste est longue de ces petites choses qui parfois rendent la vie bien plus facile.

Allez, on fait ce vœu tous ensemble pour 2018 ?
Je vous souhaite de bonnes fêtes, une bonne année et rendez-vous **le 20 janvier à 18h30 à la Salle du Blanchissage pour les vœux du Maire et du Conseil Municipal.**

Dominique BODON,
Maire de Malaucène

MAISON MÉDICALE : UN PROJET QUI FAIT CONSENSUS

Le projet de la future maison médicale de Malaucène a pris un nouvel essor.
En effet après plusieurs réunions successives, les professionnels de santé de la commune de Malaucène ont choisi à une forte majorité d'être parties prenantes dans l'élaboration de ce projet de maison de santé.
Les locaux seront situés dans les bâtiments de « l'ancien centenaire », au cœur du village. Les espaces actuels situés en rez-de-chaussée seront utilisés pour accueillir des locaux qui seront répartis en espace d'accueil, de bureaux, de soins réservés aux différents professionnels de santé, ainsi qu'aux nouvelles technologies permettant un diagnostic sur place.
Le Financement des travaux ainsi que la mise en conformité des locaux seront pris en charge d'une part par la Commune et d'autre part par différents partenaires : la Région, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental.
Nous espérons que cette nouvelle structure sera attractive pour les futurs jeunes médecins ou d'autres professionnels de santé et qu'elle répondra aux véritables besoins de notre territoire.
Enfin vous n'êtes pas sans savoir que les médecins actuels en fonction sont proches d'une retraite bien méritée, ce qui créerait à terme un désert médical.
Cette situation nous préoccupe ainsi que la Commune et nous mettrons tout en œuvre pour qu'elle ne se produise pas.

MICHEL REYNAUD

Temps forts

> 25 MAI • **CONVOI « D'ANGES HEUREUX »** À L'ASSAUT DU VENTOUX

> 31 JUILLET • COMMÉMORATION DU **CAPITAINE JOSEPH JALLIER**

> 23 JUIN • INAUGURATION DE LA **PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

> 9 AOÛT • ACCUEIL DES **NOUVEAUX MALAUCÉNIENS**

> 23 JUIN • INAUGURATION DE LA **PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**

> 26 AOÛT • INAUGURATION DE LA **PLAQUE COMMÉMORATIVE**

> 28 JUILLET ET 6 AOÛT • **MARCHÉ ARTISANAL**
(Commission Commerce Artisanat)

> 27 AOÛT • **FOULÉE DU GROSEAU**

> 2 SEPTEMBRE • LES **TRACTEURS DE COLLECTION** EN ROUTE POUR LE SOMMET DU VENTOUX

> 9 SEPTEMBRE • **MATINÉE DES ASSOCIATIONS**

> 16 SEPTEMBRE • JOURNÉE EUROPÉENNE DU **PATRIMOINE**

> 22 OCTOBRE • **LE MAIRE AU DÉPART** DE LA COURSE DE CÔTE DE VEAUX
(MOTO CLUB D'AVIGNON)

> 11 NOVEMBRE • COMMÉMORATION **ARMISTICE 1918**

> 8 ET 9 DÉCEMBRE • **TÉLÉTHON :** BEAUCOUP MOINS DE MONDE MAIS DES DONS ÉQUIVALENTS À L'AN DERNIER

Balade en deudeuche

Les pains de nos trois boulangers

> 15 DÉCEMBRE • INAUGURATION DU **NOUVEAU VÉHICULE** DE LA **POLICE MUNICIPALE**

comité des fêtes

5 août • Feu d'artifice

14 juillet
Bal

26 août
Fête de la Libération

22 juillet
Fête taurine

3 septembre
Vide grenier

4 août
Gala d'été

22 septembre • Fête votive de la St Michel

LES NOËLS DANS LE VILLAGE

Noël à l'école **maternelle**

Noël chez les **pompiers**

Noël chez Nounous et **Bouts d'choux**

Noël à l'école **éLémentaire**

Le Père Noël à l'**UCAM**

Noël pour les enfants à la maison de retraite **l'Oustalet**

Le Père Noël au **Centenaire**

Noël à la Crèche intercommunale **« Bébé Lune »**

ENFANCE JEUNESSE

LA SÉCURISATION DES ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE, DES TRAVAUX MENÉS TAMBOUR BATTANT

Lieux de vie et de passage, les périmètres scolaires sont des zones de rencontre pour lesquelles la garantie d'une sécurité optimale est essentielle. Aussi, des aménagements spécifiques doivent-ils être réalisés en faveur des usagers de la voirie (piétons et véhicules).

Cette sécurisation accrue de nos espaces est d'autant plus nécessaire dans un contexte de menace terroriste qui doit nous conduire à la plus grande vigilance. À ce titre, le Préfet de Vaucluse a demandé expressément aux municipalités de limiter les attroupements ainsi que les stationnements et la circulation aux abords des établissements scolaires.

Ainsi, des travaux ont été entrepris lors des vacances de Toussaint 2017, devant les écoles afin de répondre à plusieurs objectifs :

- **Assurer la sécurité du cheminement** et de la traversée des piétons affluant du parking de la crèche et du parking dit « des agents »
- **Inciter au ralentissement des automobilistes,** en régulant la vitesse à 30 km afin de prévenir les risques d'accident
- **Mieux matérialiser le parking et les allées** devant les écoles, en profitant de cette opération pour les rénover
- **Fluidifier et améliorer le fonctionnement de la dépose minute.**

Ces travaux de sécurisation et d'amélioration ont eu pour conséquence le déplacement du parking dit « des enseignants » vers le parking dit « des agents » pour une dizaine de places.
Ce stationnement est réglementé par un arrêté municipal.

DES SERVICES CONNECTÉS POUR FACILITER LA VIE DES PARENTS AVEC LE PORTAIL FAMILLE AGORA+

À compter du 1er janvier 2018, la commune de Malaucène passe en mode « E-service » avec la mise en ligne du portail famille Agora +, accessible depuis une connexion internet.

Accessible 7 jours/7, 24h/24, Agora +, est le fruit d'un partenariat entre la commune et notre agglomération (La Cove). Personnel et sécurisé, ce E-service a pour but de simplifier les démarches administratives et de faciliter l'information des parents.

Ainsi, via un accès « compte famille », vous pouvez :

- **Consulter** et éditer vos factures ainsi que vos règlements
- **Effectuer** le paiement en ligne par le dispositif TIPI (Titres payables par Internet – carte bancaire) les factures mensuelles concernant les services de l'accueil de loisirs, du restaurant scolaire et de la crèche (COVE)
- **Réaliser** les demandes de réservation ou d'annulation en ligne pour l'Accueil Périscolaire et l'Accueil Extrascolaire), *Attention jusqu'au vendredi 10h00 pour la semaine suivante*
- **Vérifier** l'exactitude des informations personnelles liées aux dossiers des enfants et de la famille.

Toutefois, la possibilité de payer par chèque ou en espèces est maintenue, ainsi que les inscriptions par planning papier.

LE PORTAIL FAMILLE AGORA +, COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous pouvez demander un accès auprès du Pôle Enfance Jeunesse par mail uniquement : secretariatcs@malaucene.fr (copie : ejs@malaucene.fr), en nous indiquant une adresse mail valide. Vous recevrez ensuite un mail avec un identifiant, un mot de passe et un lien direct au portail famille.

La Petite Enfance *(- 3 ans)*, des structures adaptées aux besoins des familles

LE LAEP « LES PETITS PAS SAGES »

Le LAEP reçoit les parents avec leurs enfants de 0 à 6 ans dans une ambiance conviviale en présence de plusieurs accueillants.

À la différence d'une crèche ce n'est pas un mode de garde, les adultes restent avec les enfants.

Pendant les jours d'ouverture, les accueils sont libres (pas de minimum de temps de présence, pas d'inscription), anonymes et gratuits.

LA CRÈCHE

La structure propose différents accueils aux enfants résidents sur le territoire de la Cove :

- **L'accueil régulier :** L'enfant est admis, après une période d'adaptation, selon les termes du contrat conclu entre les parents et la structure. Il correspond à un besoin d'accueil connu et récurrent, quelle que soit sa durée.
- **L'accueil occasionnel :** Il est accessible à tout enfant ayant réalisé une période d'adaptation et dont la famille n'a pas un besoin d'accueil régulier.

Les parents réservent quelques jours avant ou la veille, les heures de garde dont ils souhaitent bénéficier. Toutefois, cet accueil est soumis à la disponibilité des places et ne peut se faire qu'en accord avec la directrice. *NB : L'enfant accueilli en occasionnel ne bénéficie pas de priorité pour une place en accueil régulier.*

Le premier critère d'admission est celui de la date d'inscription auprès de la crèche.

Le critère lié à l'exercice d'une activité professionnelle n'est pas retenu.

LA MÉDIATHÈQUE

> ATELIER DE PLIAGE DE LIVRES

Pendant la période estivale, des ateliers de pliages de livres, collages créatifs, tablettes numériques et Poésies arts plastiques ont eu lieu et dans le cadre de « Partir

> ATELIER GÉOLOCALISATION

en livre », là encore, les enfants ont participé à un atelier « Les géographies estivales » où avec ils ont pu cartographier, dessiner et tamponner le territoire du Ventoux avec la plasticienne Elza Lacotte, installés sur la place de la mairie. Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants ont participé à l'atelier « Jaune, Orange, joue à créer ton petit musée » à la manière photographique de Claire Dé. Durant chaque vacance la bibliothèque propose « Les petits ateliers » autour de la création artistique et l'écriture.

— HORAIRES

Période scolaire : mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 15 h 00 à 18 h 30 et samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Période vacances scolaires : mardi, mercredi, jeudi 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi 14 h 00 à 18 h 00 et samedi 9 h 00 à 12 h 00.

> ATELIER JAUNE, ORANGE

> ATELIER TAMPONS ENCREURS AVEC ELZA LACOTTE

SITES À CONSULTER

www.bibliocove.fr
(portail des réseaux des bibliothèques de la CoVe)
www.bdp.vaucluse.fr
(Bibliothèque départementale de prêt)

LE COLOMBIER SE REFAIT UNE BEAUTÉ

Au cours de l'automne 2017, le Colombier a fait l'objet de premiers travaux de mise en sécurité et de débroussaillement, grâce à l'intervention des services techniques municipaux et de Daniel Hermsdorff, conseiller municipal, appuyé par Olivier Peyre.
Ces opérations ont d'ores et déjà permis de mettre en lumière cet édifice, élément de notre patrimoine rural connu des anciens et qui mérite aujourd'hui d'être davantage valorisé auprès des Malaucèniens.
Ainsi, conformément à l'engagement pris par la municipalité dans son programme de mandat, le Colombier fera l'objet d'une restauration et ce, dès le début de l'année 2018.
Pour ce faire, la commune aura la chance de pouvoir bénéficier du concours bénévole d'une jeune femme diplômée des Beaux-Arts d'Avignon et spécialisée dans la peinture en décors du Patrimoine. Celle-ci interviendra sur le Colombier, en reprenant toute la partie basse du bâtiment (décroûtage, enduit de façade et restitution du décor d'origine). De plus, une démarche pédagogique pourrait être conduite par cette professionnelle auprès des enfants de Malaucène.
Enfin, en complément de cette opération de mise en valeur, des travaux de sécurisation du haut du bâtiment (éviter les chutes de pierres) seront également réalisés au cours du premier semestre 2018.

OFFICE DE TOURISME

Et voilà, 2017 se termine et nous allons découvrir l'année 2018 et son cortège de surprises et de nouveautés.
L'office de tourisme "Malaucène-Ventoux" est intégré depuis le 1er juillet dans l'office intercommunal "Ventoux-Provence" pris en charge par la Cove. Nous avons "remis les clés" d'un bureau en pleine forme, exempt de dettes ou de problème non résolu.

Cela ne change rien aux services rendus à nos visiteurs. Stéphanie Filliol et Léa Massa, avec leur sourire et leur bienveillance ont su faire face à toutes les situations, du marcheur fatigué qui veut prendre le car pour retourner chez lui, à l'automobiliste en panne qui cherche à se loger à la dernière minute.

Concrètement, la saison s'est avérée globalement positive puisque le bureau a comptabilisé…

On a pu noter une fréquentation importante des cyclistes et leurs familles qui ont dû, si on en juge par les tablées aux terrasses, ingurgiter un nombre considérable de bières et de repas.

Nos "plus" Malaucéniens et ventousiens sont plébiscités, comme les jeux d'été au mont Serein qui offrent de la fraîcheur à 20 minutes de la plaine surchauffée, ou l'abondance des loisirs de pleine nature qui ont séduit les randonneurs, les poètes, les rêveurs, les treakeurs et autres bipèdes non motorisés.

Il faut ajouter les nombreuses manifestations culturelles (la chapelle du Groseau a pu être visitée tout l'été) qui suscitent de l'intérêt par leur grande qualité et leur variété.

Enfin, au cours des 230 apéritifs offerts avec les produits exclusivement du terroir par l'office du tourisme, nous sommes fiers d'avoir reçu beaucoup de témoignages de sympathie mais surtout nous avons été interpellés par le nombre important de récidivistes qui, après avoir goûté au "bon vivre" de notre territoire reviennent et deviennent de meilleurs ambassadeurs que nous-mêmes.

BILAN DE MI-MANDAT

3 ans… 2017, nous voici parvenus à mi-mandat. L'équipe municipale s'est engagée dans une démarche volontariste de transparence. C'est pourquoi Dominique BODON, Maire de Malaucène, a souhaité que le dossier central de ce Publiaïre soit l'occasion de dresser bilan de l'action municipale, sur tous les sujets thèmes qui vous touchent de près ou de loin et qui en investissement ont représenté un effort global près de 2.800.000 euros. L'occasion également d'évoquer les futurs chantiers et réalisations qui vont jalonner la période 2017 - 2020.

Favoriser l'épanouissement des tout petits et des jeunes

> LES MESURES PHARES RÉALISÉES

- Rénovation des cours de l'école élémentaire
- Parking de la crèche : reprise des enrobés et marquage au sol
- Travaux de mise en sécurité des abords de l'école
- 11 000 euros, pour le renouvellement régulier des équipements de l'école maternelle et élémentaire (informatique, mobilier), près de 8000 euros pour le restaurant scolaire et 8300 euros pour l'équipement du centre de loisirs
- Renouvellement d'un des deux minibus du Centre de Loisirs
- Mise en conformité de la crèche
- Construction d'un abri bus quartier du Colombier.

> CÔTÉ SPORT...

- Création d'un city stade, rénovation du skate park, mise en conformité du parcours de santé et d'aires de jeux
- Reprise de la pelouse du stade d'honneur (drainage et arrosage).

Ainsi, ce sont environ 230.000 euros qui ont été investis au service d'équipements sûrs et répondant aux attentes de nos jeunes Malaucèniens.

> SANS OUBLIER, DES MOYENS CONSÉQUENTS POUR SOUTENIR AU QUOTIDIEN LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS.

Chaque année, près de 24.000 euros en fonctionnement, sont consacrés au matériel scolaire des enfants, aux sorties scolaires, aux fêtes de fin d'année ou à la remise d'un dictionnaire lors du passage en 6e. En 2017, la municipalité a soutenu l'organisation par l'école élémentaire du Tour du Vaucluse en vélo, en dotant les enfants et les accompagnateurs de chasubles de sécurité. Cette année encore, de nouvelles initiatives ont vu le jour, parmi lesquelles l'organisation d'une chasse au trésor dans le cadre des journées du Patrimoine, grâce à la mobilisation d'élus, de bénévoles associatifs et des services municipaux, que nous remercions chaleureusement.

EN COURS OU EN PROJET

- Création d'une nouvelle aire jeu pour les tout-petits aux Palivettes
- Aménagement d'un Pumptrack pour les enfants
- Développement des activités du centre de loisirs à destination du public spécifique des ados et pré-ados de Malaucène.

Valoriser notre patrimoine
et favoriser la vie culturelle

> LES MESURES PHARES RÉALISÉES

- 2e tranche de la mise hors d'eau de l'église et réouverture d'une fenêtre d'origine
- Remplacement de l'axe de la roue à aube du Blanchissage
- Restauration de calades : Saint-Etienne et Chèvre Damnée

- Chapelle et Vallon du Groseau : travaux de restauration des abords, installation de panneaux relatant l'histoire des lieux et acquisition foncière
- Restauration d'archives et soutien financier à l'exposition consacrée aux archives municipales (2016)
- Équipement de la médiathèque et de la Maison Porte pour faire de ces lieux des espaces de culture toujours plus vivants
- Réalisation de nouveaux supports de communication pour la promotion du Groseau
- Organisation d'événements culturels (concerts rock) avec l'aide d'élus et soutien à des manifestations de qualité.

> BUDGET : ce sont près de 410.000 euros qui ont d'ores et déjà été mobilisés ces 3 dernières années. Un effort qui montera en puissance entre 2018 et 2020, jusqu'à constituer le principal engagement financier de la commune pour gagner en attractivité culturelle et touristique.

EN COURS OU EN PROJET

- Diagnostic finalisé de la Chapelle du Groseau par le cabinet d'architecture, Martin Kuntz Lefebvre agréé monuments historiques en vue de sa restauration en 2018
- Maîtrise d'œuvre, en cours, de la requalification architecturale, patrimoniale et paysagère du Vallon du Groseau (esquisse rendue par le maître d'œuvre, établissement fin 2017 des cahiers des charges des différents chantiers à réaliser, consultation des entreprises et premiers travaux en 2018)
- Poursuite de la restauration des murets entourant la Chapelle
- Désignation de l'atelier Weismann Demongeot Tournillon, pour la restauration des 7 tableaux du chœur de l'église
- Poursuite des travaux de restauration et de sécurisation du Colombier
- Maison porte : installation d'un éclairage spécifique adapté à l'organisation d'expositions culturelles
- Lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration de la médiathèque. Celle-ci passera ainsi d'une surface de 84 m² à environ 230 m², pour devenir un véritable espace de vie et d'échanges autour de la lecture et des arts.

Des aménagements urbains et paysagers, pour un village attractif

Des opérations d'envergure qui ont mobilisé un investissement communal de près d'1.500.000 euros.

> LES MESURES PHARES RÉALISÉES

- Rénovation du cours des Isnards (voirie, éclairage public, mobilier urbain, espaces verts, signalisation zone bleue, changement des coffrets forains)

- Réaménagement et végétalisation de la place de la République

- Rénovation de l'avenue de Verdun en partenariat avec le syndicat Rhône Ventoux, (Réseaux humides, réseaux secs, éclairage public (Leds), mise en discrétion des câbles de téléphonie, reprise de l'enrobé par le département)
- Réfection des trottoirs de l'avenue des Remparts
- Rénovation du réseau d'assainissement de l'avenue des Remparts, par le syndicat Rhône Ventoux
- Changement complet de la signalétique urbaine (commerces, services, patrimoine), dans une démarche plus esthétique
- Programmes annuels de voirie (dont chemins Piochier, Ratavon et des Papèteries)
- Dénomination et signalisation des voies et chemins communaux
- Création d'un parking au Hameau de Veaux (acquisition et aménagement).

> CÔTÉ ENVIRONNEMENT...

- Installation de containers enterrés pour la collecte des ordures ménagères, à la sortie de Malaucène direction Veaux
- Aménagement paysager du point d'apport volontaire de la Croix de Florent avec l'installation d'une caméra pour lutter contre les dépôts sauvages
- Entretien des chemins forestiers et des pistes DFCI, Plan de Gestion Forestier en partenariat avec l'ONF pour la bonne régénération de nos bois communaux (coupes affouagères).

Des services à la population modernisés pour plus de sécurité, plus de proximité et plus de solidarité

> ACTIONS PHARES RÉALISÉES

- Installation d'un système de vidéoprotection, avec un réseau de 7 caméras
- Remise à niveau du système de protection incendie des bâtiments municipaux et renouvellement du défibrillateur
- Installation d'une alarme PPMS à l'école
- Vie associative : rénovation de la petite salle de la Mairie
- Information du public améliorée : installation d'un panneau lumineux, place de la mairie, et de panneaux d'information en deux points du village, refonte du site internet de la commune

- Rénovation de la salle des mariages et du conseil municipal

- Réaménagement du 3e étage de la mairie pour y conserver les archives municipales et y créer une salle d'exposition

- Près de 80.000 euros investis pour l'équipement des services techniques (outillage, véhicule, matériel pour les festivités : podium, barrières, tables)

- Plus de 72.000 euros mobilisés pour la modernisation des services municipaux et leur passage à l'ère de la dématérialisation (matériel informatique, serveur, licences, logiciel et numérisation des registres)
- Cimetière : restauration des murs, reprise de concessions pour répondre aux besoins des familles, mise en discrétion des containers situés à l'entrée du cimetière.

> CÔTÉ SOLIDARITÉ

- Ouverture de la Maison de Services au Public pour accompagner et faciliter les démarches en ligne des usagers
- Développement des actions du CCAS concourant au lien social : outre ses missions d'aides sociales légales et facultatives, le CCAS encourage des animations destinées aux séniors.

> LE CAS *(Commission d'Action Sociale)*, un dynamisme et une solidarité sans cesse renouvelés

Le PÔLE SOCIAL partenaire du Crédit Municipal

À compter de 2018, le Pôle Social de Malaucène conventionnera avec le Crédit Municipal de Carpentras afin de donner la possibilité aux personnes aux revenus modestes de solliciter un microcrédit personnel. L'accueil des demandeurs, la réception et la transmission des dossiers au Crédit Municipal seront pris en charge par le Pôle Social.

Partenariat avec l'association aide aux familles de Valréas

un projet qui s'intitule **"jouons ensemble",** destiné aux personnes âgées à partir de 60 ans.

5 Séances seront animées par Jeux Jubil autour de 5 thèmes : jeux géants, jeux médiévaux, jeux de société, jeux du monde et fabrication de jeux.
Celles-ci seront proposées gratuitement dans la grande salle de la mairie.

Les horaires d'ouverture pour les séances sont de 14 h 00 à 17 h 00.
Mercredi 17 janvier 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 : jeux géants.
Mercredi 31 janvier 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 : jeux médiévaux.
Mercredi 14 février 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 : jeux de société.
Mercredi 14 mars 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 : jeux du monde.
Mercredi 28 mars 2018 de 14 h 00 à 17 h 00 : fabrication de jeux.

Un transport est mis à disposition par l'association d'aide aux familles de Valréas.

Pour les inscriptions, s'adresser au Pôle Social, Morgane Debard.

Ateliers vitalité - ASEPT / PACA - MSA
(1er semestre 2018)

Animés par ASEPT PACA - MSA (Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) dans le même objectif que les Ateliers Bien Vieillir.

Les Ateliers Vitalité : Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité… Ce programme d'éducation à la santé aide à améliorer la qualité de vie et à préserver un capital santé…

6 séances gratuites les mardis après midi : 13-20-27 FÉVRIER et 6-13-20 MARS 2018, grande salle de la mairie à 14 h 00.
Une réunion d'information aura lieu pour noter les inscriptions ; renseignements s'adresser au Pôle Social.

Réunion publique d'information le 30 janvier 2018 dans la grande salle de la mairie à 14 h 30 (sera clôturée par une collation).

Opération > brioche *(CAS)*
7 octobre

< Goûter des anciens *(CAS)*
12 décembre : "Des Aînés bien gâtés"
80 personnes présentes mais
210 colis pour personnes seules
et 90 pour les couples

> LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) EST OUVERTE !

Des services connectés pour une solidarité de proximité.

Ouverte depuis le 8 décembre dernier, la MSAP se situe au deuxième étage de la mairie. Totalement accessible depuis l'ascenseur de l'hôtel de ville, elle a pour objectif de faciliter les démarches en ligne des usagers. Des outils numériques sont mis à disposition dans un espace dédié et permettent un accès aux services de la CAF, de Pôle Emploi, de la Sécurité Sociale (CPAM), et la Caisse d'Assurance de retraite et Santé au Travail (CARSAT Sud Est).
En outre, la commune met à disposition un agent municipal pour vous accompagner dans l'accomplissement de ces démarches de votre vie quotidienne (prestations sociales ou d'accès à l'emploi, prévention santé, retraite, mutuelles).

Inauguration
De gauche à droite :
Didier Francois, Sous-Préfet
Dominique Bodon, Maire
Patricia Olivero, Maire de Suzette - Bernard Charrasse, Maire de Beaumont du Ventoux

De gauche à droite : Morgane Debard, responsable municipale MSAP
Les partenaires de la CAF, Pôle Emploi, CPAM, CARSAT

> AMIS DE L'ORGUE DE MALAUCÈNE

L'ORGUE DE MALAUCÈNE a enchanté tout l'été

Chacun des petits concerts du marché du mercredi matin a comblé l'église avec 80 personnes en moyenne: des mélomanes locaux fiers de leur patrimoine et des estivants avertis ou découvrant en famille cette belle musique d'orgue ancienne. Ils appréciaient non seulement l'interprétation mais également l'information sur les œuvres et sur l'instrument.

Des organistes de renom (français, suisses, néerlandais) se sont succédé, accompagnant souvent trompettiste ou flûtiste ou violoniste. Si on ajoute les magnifiques concerts du 16 juillet et du 24 septembre organisés avec « Musique Sacrée-Orgue en Avignon », on peut convenir que notre orgue marque de plus en plus la saison culturelle estivale de Malaucène. Il a souffert énormément de la chaleur, mais Alain Sals le soigne. **Pour plus d'informations: https//orguedemalaucene.e-monsite.com ou Gilbert THIERY 04 90 27 98 49.**

> APPRENDRE DES ANCIENS

Une association bientôt trentenaire!

Nous poursuivons nos activités en essayant de les diversifier. Les sorties botaniques à la rencontre des plantes des bords des chemins, utilisées par nos anciens, attirent toujours de nombreuses personnes. Cet été, les températures très chaudes en plaine nous ont permis de profiter de la fraîcheur relative du Mont Serein lors de nos balades. Au milieu de la forêt, les participants ont pu écouter la rédaction (écrite par René Borel en 1936) relatant l'excursion des écoles de Malaucène et Beaumont aux Ramayettes, dans les pépinières de reboisement du Ventoux. En octobre, la matinée de dégustation-vente de confitures maison sur le marché a bien progressé: 420 € recueillis en faveur du

Téléthon (84 pots vendus). Depuis la rentrée, les cours de provençal continuent le lundi une semaine sur deux. Lors de la dernière séance, lundi 18 décembre nous avons organisé un loto en provençal. Nous avons préparé quelques pots de plantes aromatiques afin de garnir deux bacs mis à notre disposition par la mairie, dès que les températures seront plus clémentes.

Les événements à venir sont:

- notre AG, fixée le 24 mars 2018 où nous fêterons les 30 de l'association. Spectacle gratuit: « Le bouscatier révolté » par V. Siano et R. Sette.
- nous comptons organiser une bourse d'échange de plantes en avril: à vos boutures, semis,…
- l'exposition botanique se fera sur les trois jours du W.E. de Pentecôte (19, 20 et 21 mai).

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année autour des treize desserts.
À l'an que vèn !

> ARLEQUIN ET CIE

« Tous en scène »

La compagnie d'Arlequin compte aujourd'hui 25 comédiens dans sa troupe. Ils étaient 13 en 2017 et 5 en 2016! Âgés de 6 à 10 ans, les jeunes artistes Malaucéniens jouent au théâtre avec l'intervenante et comédienne Elsa Kmiec (Cie l'Albatros, le TRAC) qui nous fait le Grand plaisir de nous accompagner pour la deuxième année. Répartis en trois ateliers, et grâce à la navette organisée par les services municipaux depuis le centre de loisirs, les enfants travaillent dans d'excellentes conditions et préparent d'ores et déjà la représentation de fin d'année, une adaptation de la Trilogie de Pagnol!

Nous vous attendons donc nombreux le dimanche 10 juin sous le chapiteau du cirque pour soutenir et applaudir les artistes. Le bureau de l'association s'est élargi avec l'arrivée de Sandrine Brunet, en tant que secrétaire, Sandra Vallée vice-présidente, Christelle Abate vice-trésorière, Virginie Morel, vice-secrétaire et Cécile Meffre. Stéphanie Arnold reste présidente et Rafaële Geslain trésorière.
Parmi nos projets, acquérir du matériel pour confectionner décors et costumes, et organiser un déplacement pour assister à une représentation dans un "vrai théâtre", et bien sûr participer au carnaval. Nous remercions la mairie pour son soutien matériel (la nouvelle salle est bien plus confortable et adaptée) et financier

(en espérant le maintien de la subvention), les parents (pour leur disponibilité, leur créativité et leur confiance) et les enfants (pour leur joie de vivre, leur travail et leur investissement).

> ARPAM

L'ARPAM et ses « Artistes au village » s'installeront pour la 28e année consécutive dans les rues de notre vieux village, les 11 et 12 août prochains. D'ores et déjà, nous remercions les habitants qui permettent aux artistes de remiser leurs œuvres et matériel le samedi soir. Venez nombreux découvrir celles-ci, car même si vous n'en achetez pas, leur montrer l'intérêt que vous portez à leur art, en discutant avec eux, ne peut que les encourager. Comme d'habitude, la remise des prix aura lieu le dimanche soir à 19h30 sur la place de la République et se terminera autour d'un convivial apéro auquel nous vous convions chaleureusement. Palmarès 2017 : Prix du public catégorie Amateur, Claude GOBALIAN – Prix du public catégorie Professionnel, Alric BAUDY – Prix du Jury, Frédéric FOURMENT – Grand pric du public, Gaïa DU RIVAU sans oublier nos jeunes artistes en herbe: Camille ROLLAND, Clara et Maëlys PESSIN.

Petit rappel: gratuité pour les moins de 14 ans mais **inscription obligatoire au 06 07 56 31 59 ou par mail: mimiduventoux@gmail.com**

> BASE ILLICO GYM

Du nouveau à Base illico gym

Chaque lundi 2 nouveaux cours dans la salle du Blanchissage : Mélina Fernandez propose du Pilates de 15 h 30 à 16 h 30. Et à partir de janvier 2018, Sébastien Jacquemin assurera un cours de Cardio-Renforcement de 18 h 45 à 19 h 45. Pour les autres cours, pas de changement : Abdos fessiers le lundi de 14 h 30 à 15 h 30 - Cardio-Renforcement le mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 - Renforcement training le vendredi de 17 h 45 à 18 h 45.

Pour tout autre renseignement, contactez-nous au : 06 28 32 26 76 - 06 95 84 12 08 06 17 99 11 10

Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale et sportive.

> CCTMV

Les frimas de l'hiver approchent, mais bien que raccourcies, les sorties cyclo sont maintenues et adaptées à la météo. Elles ont toujours lieu les mardis, jeudis et samedis. Cette année à l'occasion de la journée des associations le CCTMV a fêté ses 40 ans en se réjouissant d'être toujours aussi dynamique, notamment grâce aux nombreux nouveaux venus qui lui ont apporté un sang neuf. Lors de cette journée, l'exposition de vieux vélos, la projection de vidéos-rétro ainsi que la présentation d'archives de presse ont intéressé nombre de visiteurs, sans oublier le pique-nique convivial aux Palivettes. Le CCTMV, c'est bien sur du vélo avec les sorties hebdomadaires, les randonnées au long cours et les séjours extra-Malaucéniens, mais aussi des sorties pédestres familiales comme celle que nous avons faite à Bénivay.

SORTIE DU 21 OCTOBRE

Toutes les infos sur les parcours et les horaires, ainsi que la possibilité de s'inscrire en ligne sont sur le site **www.cctmv.fr.** Vous pouvez aussi contacter **Francis Potier au 04 90 28 09 39 et Bruno Blanchard au 04 90 46 04 88.**

> CULTURE POUR TOUS

Retrouvez l'AGENDA CULTUREL de l'association page 22

En 2017, Culture Pour Tous a, pour la troisième année, proposé un riche programme culturel en complément de celui offert par la Mairie de Malaucène.

- 6 concerts de musique classique de grande qualité ont eu lieu à la Chapelle du Groseau ainsi que deux expositions de peinture : Michael Bastow et Chantal Werner ont été montrées dans ce même cadre.
- Deux soirées de théâtre : Tchekov et Molière ont eu un vif succès auprès d'un public nombreux.
- Le ciné-club a projeté 9 films d'auteurs de cinéma internationaux, projections suivies par un public régulier et des discussions animées par des spécialistes du cinéma.
- En 2018 notre programme sera aussi vaste 5 concerts dont deux de jazz, 4 expositions, et 10 séances du ciné-club seront signalés par affiches, mails, la Newsletter de la Mairie de Malaucène et par notre site Internet : www.culturemalaucene.fr

> DOIGTS DE FÉE

Le vide-armoires des couturières du samedi 4 novembre a connu un véritable succès.
À tel point que le matin, il fut impossible de prendre une photo tant il y avait de monde dans la salle des fêtes du Blanchissage.
L'après-midi, les férues de couture en tout genre étaient présentes mais quand même moins nombreuses.
Des fils, des boutons, des coupons de tissus, de la passementerie, des livres concernant couture et broderie, etc. étaient proposés sur les étals de ces dames.

24 exposantes étaient venues de l'Ardèche, des Bouches du Rhône, de la Drôme, du Gard et du Vaucluse. Toutes ces dames, avec leurs étals variés, ont fait le bonheur de nombreuses couturières amateures ou professionnelles.
Le public, tout comme les exposantes ont pu profiter des gâteaux faits maison par les adhérentes de l'association, vendus à très petits prix au profit de l'association.
Nous vous accueillons chaque jeudi après-midi de 14 à 17 heures.

LA PRÉSIDENTE, CHANTAL MOCZADLO

> L'AME

Derrière ces trois lettres, "AME" : l'Association de Malaucène pour les Enfants, on retrouve six mamans du village, volontaires, désireuses de proposer des temps festifs et conviviaux pour les enfants et ados de Malaucène et leurs familles. Aujourd'hui, forte d'une cinquantaine d'adhésions (5 € par adulte) et après une petite année d'existence, notre association s'est investie dans plusieurs manifestations du village : la fête des écoles, le bal de promo des CM2, Halloween (défilé dans le village, concours de déguisements et de citrouilles) et ce n'est pas fini !

Notez nos prochains rendez-vous (dates sous réserve) : vide-grenier le dimanche 22/04, loto en plein air le samedi 02/06, fête des écoles le vendredi 29/06...

Rejoignez Christelle, Martine, Emilie, Laetitia, Garance-Anne, et Rafaële (bonne humeur garantie), et soutenez nous en adhérant à l'AME

Contact : association.lame@yahoo.com
06 85 01 20 58 (Emilie) ou retrouvez nous devant les écoles...

On vous attend !

> LES PIEDS EN L'AIR

Après une année riche en interventions au chapiteau avec les cours à l'année, les spectacles, les stages, les classes de découverte, etc., l'école de cirque vous propose des **spectacles de soutien,** des **spectacles de fin d'année (VOIR L'AGENDA CULTUREL PAGE 22)** et des **stages.**

Stage de Pâques: initiation aux arts du cirque *(avec une présentation publique en fin de semaine).* Du 23 au 27 avril 2018 de 9 h 30 à 12 h 30.

Stages d'été: initiation aux arts du cirque *(avec une présentation publique en fin de semaine).* Sur 5 semaines à partir du lundi 9 juillet et jusqu'au vendredi 10 août 2018. De 15 h à 18 h.

Tarif par stage: 100 € la semaine et 15 € d'adhésion à l'association.
Tous les spectacles et stages se déroulent sous le chapiteau de l'école de cirque cour du Blanchissage à Malaucène.

L'AG est prévue le 30 mars 2018 au chapiteau à 19 h.

Pour plus d'information : Tél. 06 82 23 24 48
Mail: lespiedsenlair@wanadoo.fr
Site internet: www.lespiedsenlair.com

Un dernier hommage rendu à notre première Présidente Lolita ODE, qui nous a malheureusement quittés ce 5 octobre 2017, suite à une longue maladie. Nous présentons à sa famille et ses proches toutes nos sincères condoléances.

> MC2A

Organisée depuis 2010 par MC2A, **la « Ventoux Classic », démonstration en côte de Motos Anciennes et Side-Cars** est devenue au fil des années la plus importante **Montée Historique de France.**

Elle accueille 220 motos et side-cars venant de la France entière mais aussi des pays limitrophes, Suisse, Belgique, Italie, et en 2018 Espagne et peut être Allemagne.

Cette année, la manifestation aura lieu le dimanche 29 Avril mais dès le vendredi 27, les amateurs de belles motos anciennes pourront découvrir de splendides machines sur le site de l'ancien camping du Groseau qui sert de parc aux coureurs pour l'occasion.

Parmi ces machines, un side-car Motosacoche de 1918, piloté par un pilote suisse, une machine qui a participé à la Course de Côte du Mont Ventoux dans les années 20 et dont on fêtera les 100 ans de compétition.

La démonstration aura lieu sur la RD 974, la route du Mont Ventoux, et le départ des concurrents se fait devant le Restaurant du Groseau.

La montée fait un peu moins de 3 km et les concurrents vont la parcourir 5 à 6 fois dans la journée.

Le premier départ est prévu à 9 heures, Dimanche 29 Avril, et la manifestation se terminera vers 18 h.

L'accès est gratuit pour les spectateurs.

Pendant l'épreuve, la route d'accès au Mont Serein sera fermée, mais des passages en convoi seront organisés environ toutes les heures et la route restera ouverte pendant 1 h 30 à l'heure du déjeuner.

> NOUNOUS ET BOUTS D'CHOUX

Après la pause des vacances d'été, les activités de l'association Nounous et Bouts d'Choux ont repris.
C'est avec un grand plaisir et sous l'œil bienveillant des nounous que nos bouts d'choux continuent les activités manuelles à thème, le lundi matin de 9 h 30 à 11 h 30 à l'école.
Cette année nous avons partagé: la galette des rois, les crêpes pour la chandeleur, la chasse aux œufs pour Pâques, une sortie à la caserne des pompiers de Malaucène, des sorties en plein air

avec pique-nique, et nous avons participé à un concours sur le thème d'Halloween.

L'année s'est achevée par une soirée où enfants, parents et nounous se sont retrouvés pour la venue du père Noël, pour le tirage de la tombola et pour partager le verre de l'amitié tout en admirant l'exposition des décorations de Noël réalisées par les petites mains des bouts d'choux. Je remercie les membres de l'association pour leur investissement fourni tout au long de cette année.

Nouveau bureau:
Me Bartolotta (secrétaire), Me Daoud (trésorière adjointe), Me Fossalva (trésorière).

LA PRÉSIDENTE, REINE GOETHEL

> PAROISSE

Échos de la paroisse pour le 1er semestre 2018

Crèche de Noël: Elle sera visible dans l'église jusqu'à fin janvier 2018.
Messes à Malaucène - Tous les dimanches à 11 h à l'église - Messe à la chapelle St Michel le mercredi à 9 h 30 - Messe à la chapelle St Michel le jeudi à 9 h 30 suivie de l'adoration et possibilité de confessions.
Depuis le 3 novembre 2017 nous vous proposons un temps de prière et d'adoration pour la paroisse, qui aura lieu tous les 1er et 3e vendredi de chaque mois de 10 h à 11 h à la chapelle St Michel. Le 4e vendredi du mois de 18 h à 19 h, un temps de prière et de louanges pour l'évangélisation pour tous: « Dieu siège dans la louange ». à la chapelle St Michel.
- Messe à l'Oustalet le 1er et 3e mardi du mois à 11 h - Messe au centenaire le 2e et 4e vendredi du mois 16 h 30 - Messe à la chapelle du Groseau: le 2e dimanche de pâques à 11 h.
Chorale: Répétitions le mardi à 17 h 45 à la chapelle St Michel.
Pour les messes dans les villages et pour tout renseignement: voir site http://paroisse-de-malaucene.e-monsite.com
Durant l'année 2017, les messes dans les chapelles ont été très suivies tant pour la St Michel au hameau de Veaux, dont les cloches n'avaient plus sonnées depuis plus de 5 ans, qu'à la chapelle St Roch le 13 octobre qui a

permis également de célébrer le centenaire du miracle de la danse du soleil à Fatima au Portugal en priant au pied de la Vierge Marie située derrière la chapelle St Roch.

> RETRO MOTO CLUB

Bilan 2017, le Rétro Moto Club Malaucénien se porte bien : deux de ses manifestations ont fait le plein de participants cette année. Tout d'abord le rallye des populaires, dans lequel sont engagés des motos de petites cylindrées et des cyclomoteurs ; il plaît bien et rencontre un franc succès auprès des participants dont le nombre croît chaque année.
Et que dire de la rencontre du premier week-end d'Août au cours duquel a lieu la montée du Ventoux : cette balade est de plus en plus internationale, et le cercle de ses adeptes s'agrandit toujours. Il faut dire que les revues spécialisées l'ont classée dans les dix sorties nationales à ne pas rater. Ça attire les connaisseurs qui viennent avec des machines d'exception mais aussi d'autres avec des motos plus modestes. Ils relèvent tous le défi de monter au sommet et une fois en haut, ils peuvent dire : « je l'ai fait ! ».

Que 2018 soit aussi une bonne année, c'est tout ce que nous demandons !

Pour joindre le Club :
06 88 01 49 63
Site : http://malaucene.retromotoc.free.fr

> RGM

Cette année encore les jeunes et seniors ont repris le chemin du stade des Palivettes. Avec 110 licenciés. dont 60 jeunes de 5 à 15 ans. et toujours dans l'esprit du village.

Gilles Pedretta est responsable des U15. Daniel Barthollaz aidé de Nicolas Saavedra en U6 et Jonathan Wasseur en U8 pour les U5/U11 et Toni Ribeiro et Mickael Lassagne pour les seniors.

Nous voulons remercier la Mairie pour les fournitures des matériaux offerts et le

bénévolat des joueurs seniors qui ont monté la future salle de la buvette : Mickael Lassagne, Toni Ribeiro, Camille Lacharme, Brice Ripert et Thierry et Romain Ferrer.

Désormais, les Jeunes et parents apprécient le goûter après les entraînements et matchs au chaud.
Le Père Noël est passé le 20 décembre 2017.

Le Loto du RGM aura lieu le 27 janvier 2018.

Une pensée pour notre ancien joueur Martin Garcia.

Le RGM, vous souhaite une bonne année 2018.

> SKI CLUB

Après deux saisons sans neige le ski club espère retrouver cet hiver les pistes de ski du Ventoux.

La saison dernière, nos adhérents ont pu participer aux quelques sorties effectuées sur les pistes du **Dévoluy** pendant les vacances de Février. Les ados ont profité d'un mini-stage ensoleillé aux **Orres au printemps.**
Les moniteurs et le matériel attendent les jeunes amateurs de glisse avec impatience.

Nous continuons à initier et perfectionner les enfants à la pratique du ski à partir de 6 ans.

Pour tout renseignement sur les tarifs et les modalités d'inscription/ prêt de matériel, prendre contact auprès de :

Corinne Guiméty : 06 64 52 03 11
Hélène ALLEMAND : 04 90 65 13 30.

Informations à consulter :
www.skiclubdumontserein.fr

> UCAM

Cette année encore l'animation organisée par l'UCAM (arrivée du Père Noël et diverses activités pour tous les enfants) a été un succès. Cette année L'AME s'est joint aux commerçants pour apporter une aide précieuse et vendre des gâteaux au profit des enfants de l'école de Malaucène.

Le loto de l'UCAM est prévu pour le 4 mars.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2018.

LE BUREAU

> VOIX DU GROZEAU

L'année 2017 s'est terminée sur un concert de Noël rassemblant trois chorales que dirige René Linnenbank : Les Voix du Grozeau, la Chorale de Puyméras et le Chœur de Vinsobres, soit une soixantaine de choristes sur scène dans la grande salle de la mairie.
En 2018, nous reprenons les répétitions de l'opéra Orphée et Euridyce, de Gluck, que nous aurons le plaisir de vous présenter le 9 juin.

D'ici là, nous vous proposons un atelier-concert le 21 mars, pour fêter le printemps (au programme, trois Nocturnes de Mozart), et nous invitons la chorale Atout chœur d'Aix-en-Provence, le 8 avril, avec qui nous chanterons quelques airs en commun.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre ! Nous répétons tous les mercredis de 20 heures à 22 heures, au Blanchissage.

Renseignements : 04 90 65 41 81

Agenda 1er semestre 2018*

> JANVIER

SAMEDI 13
- Commission culture « La pastorale Maurel » par Li Pastourèu de Vedeno à 14 h 30 - GRANDE SALLE

SAMEDI 20
- Vœux du Maire à la population BLANCHISSAGE

VENDREDI 26
- Culture pour Tous : Ciné-club « Fraise et Chocolat » à 20 h MAISON PORTE

SAMEDI 27
- Médiathèque M. Brusset : Spectacle SLAM à 20 h – GRANDE SALLE
- RGM : Loto – BLANCHISSAGE

> FÉVRIER

DU 2 AU 11
- Exposition sur la guerre « 14 -18 » GRANDE SALLE. Inauguration le 4/02/18 à 11 h 30 - GRANDE SALLE

DIMANCHE 4
- Les Pieds en l'Air « spectacle de soutien » 15 h - 6 € - Chapiteau cirque BLANCHISSAGE
  Une vente de boissons et gâteaux au profit de l'école de cirque est organisée par les bénévoles de l'association

DIMANCHE 11
- Amicale des pompiers : Loto BLANCHISSAGE

SAMEDI 17
- Comité des Fêtes : Repas St Valentin BLANCHISSAGE
- Médiathèque M. Brusset : Soirée Mots et Merveilles à 17h – GRANDE SALLE

VENDREDI 23
- Culture pour Tous : Ciné-club « E la nave va » à 20 h – MAISON PORTE

DIMANCHE 25
- Commission Culture : spectacle Yvan Rosier (musique/humour) GRANDE SALLE
- Rétro Moto Club : balade voitures anciennes - BAS DU COURS

> MARS

DIMANCHE 4
- L'association des commerçants UCAM LOTO – BLANCHISSAGE

VENDREDI 9
- Culture pour Tous : Conférence / Film documentaire « le Groseau » à 20 h GRANDE SALLE

DIMANCHE 18
- Les Pieds en l'Air « spectacle de soutien » 15 h - 6 € - Chapiteau cirque BLANCHISSAGE
  Une vente de boissons et gâteaux au profit de l'école de cirque est organisée par les bénévoles de l'association

MERCREDI 21
- Les Voix du Groseau : Atelier concert de printemps à 19 h – GRANDE SALLE

VENDREDI 23
- Culture pour Tous : ciné-club « l'apiculteur » à 20 h MAISON PORTE

> AVRIL

DIMANCHE 8 :
- Rétro Moto Club : balade de side Cars BAS DU COURS
- Les voix du Groseau : concert GRANDE SALLE MAIRIE

DIMANCHE 22
- L'AME :Vide Grenier – Boulodrome des Palivettes

VENDREDI 27
- Culture pour Tous : ciné-club « Le roi des Aulnes » à 20 h– MAISON PORTE

DU VENDREDI 27 AU DIMANCHE 29
- MC2A : « Ventoux Classic 2018 » Camping du Groseau + route du ventoux

> MAI

VENDREDI 4
- Maison de Retraite l'Oustalet : Spectacle « Claudie fait son show » de 13 h à 17 h 30 – 5 € – Grande Salle Mairie

DIMANCHE 6
- Automobile Club d'Aix : Manifestation voitures de collection « Audi Sport » de 8 h à 10 h – Groseau + Route Ventoux

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13
- Ventoux retro Vehicule – Boulodrome des Palivettes

SAMEDI 19
- Culture pour Tous : Concert « Repiton/Piris duo guitares » à 18 h – CHAPELLE

DU 19 AU 21
- Exposition botanique – mairie Apprendre des Anciens

VENDREDI 25
- Culture pour Tous : ciné-club « Les résistants du train fantôme » 20 h GRANDE SALLE

SAMEDI 26
- Comité des fêtes : Fête des enfants Cours des Isnards

> JUIN

SAMEDI 2
- L'AME : Loto – plein air

DIMANCHE 3
- Automobile Club d'Aix : Manifestation voitures de collection «Jeep tour » de 8 h à 10 h – Groseau + Route Ventoux

SAMEDI 9
- Les Voix du Groseau : Répétition générale concert « Orphée et Euridyce » de Gluck à 20 h – GRANDE SALLE
- Culture pour Tous : Concert classic « Festival Durosoir – quatuor Constance » 20 h – CHAPELLE DU GROSEAU

DIMANCHE 10
- Les Voix du Groseau : concert « Orphée de Gluck » à 17 h – GRANDE SALLE
- Amicale de Pompiers :Vide Grenier Boulodrome des Palivettes
- Arlequin & Cie : Spectacle de fin d'année chapiteau du cirque - BLANCHISSAGE

LUNDI 18
- Commémoration « Appel du Général de Gaulle »

DU VENDREDI 22 AU SAMEDI 23
- SPORTA – Cours des Isnards et territoire
- L'AME : Boum des CM2 – chapiteau de cirque - BLANCHISSAGE

SAMEDI 23
- Les Pieds en l'air « spectacle de fin d'année », cours du lundi soir et mercredi 13 h 30 – 6€ adultes et 3€ enfants et adhérents – 18 h 30 - Chapiteau cirque BLANCHISSAGE

DIMANCHE 24
- Les Pieds en l'air « spectacle de fin d'année », cours du mardi soir et mercredi 16 h – 6€ adultes et 3€ enfants et adhérents – 18 h 30 - Chapiteau cirque BLANCHISSAGE

VENDREDI 29
- Fête des écoles
- Culture pour Tous : Ciné club « l'étrangère » - 20 h – MAISON PORTE

> JUILLET

30 JUIN AU 7 JUILLET
- Exposition Marion Jullian - photos Salle Maison Portte

7 AU 20 JUILLET
- Exposition June et Paul Stapleton Peintures et sculptures Chapelle du Groseau

*** Sous réserve de modifications.**

PACS, pactes civils de solidarité

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle les partenaires de Pacs fixent leur résidence commune. L'officier d'état civil enregistre la convention de PACS et procède à sa modification et à sa dissolution. (loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle)

Les partenaires liés par un Pacs ont des obligations réciproques. Le Pacs produit également des effets sur les droits sociaux et salariaux, les biens, le logement des partenaires et en matière fiscale. En revanche, la conclusion d'un Pacs ne produit aucun effet sur le nom ni sur la filiation.

Le Pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre deux personnes physiques, majeures, de sexe différent ou de même sexe. Elles s'engagent à une vie commune ainsi qu'à une aide matérielle et une assistance réciproque.

Un Pacs ne peut pas être conclu :

- entre ascendant et descendant en ligne directe, entre alliés en ligne directe (belle-mère et gendre, beau-père et bru, etc.) et entre collatéraux jusqu'au troisième degré inclus (frères et sœurs, oncles et nièces, etc.) ;
- si l'une des deux personnes est déjà mariée ou déjà engagée par un Pacs.

Un Pacs peut être conclu par une personne sous curatelle ou tutelle sous certaines conditions.

Les partenaires effectuent une déclaration conjointe auprès de l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune.

QUELLES PIÈCES FOURNIR ?

- une pièce d'identité (original et photocopie) en cours de validité ;
- un extrait de son acte de naissance avec filiation (de moins de trois mois) ;
- une déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité et attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune que vous pouvez télécharger sur le site service-public.fr
- Une convention signée par les deux partenaires en un exemplaire. Il existe un modèle type de convention que vous pouvez télécharger sur le site service-public.fr Votre Pacs peut simplement être rédigé comme ceci : « Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité institué par la loi du 15/11/1999 modifiée et régi par les articles 515-1 et suivants du Code Civil ».
- Les personnes divorcées, veuves ou étrangères doivent fournir des pièces supplémentaires. Plus d'informations sur le site service-public.fr

À SAVOIR. Depuis le 30 mars 2011, les notaires peuvent également recueillir la déclaration conjointe par acte notarié. Le notaire procède à l'enregistrement du pacte et fait procéder aux mêmes formalités de publicité que le service État civil.

Pour Malaucène, trois officiers de l'État Civil peuvent vous renseigner et vous remettre les documents nécessaires du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Une fois, les documents rassemblés et/ou complétés, vous déposez votre dossier auprès de l'un des officiers de l'État Civil présents. Ce dernier vous donnera un rendez-vous sous quinzaine pour finaliser la procédure et enregistrer votre PACS. Ce délai de 15 jours permet de vérifier la recevabilité des pièces fournies. Le couple doit être physiquement présent lors de ce rendez-vous.

Nouveau à Malaucène

L'APARTÉ COIFFURE

4, avenue Charles de Gaulle
Tél. 04 90 41 95 56

LA FARIGOULE

Des pizzas et snacks répondant au goût de chacun !

2 avenue de Verdun
Ouvert tous les jours à partir de 11 h 30 et le soir à partir de 18 h 00
Tél. 09 70 35 83 74
www.pizzeria-farigoule.com

SOS.ORDINATEUR84

Formatage, Pilotes, Nettoyage, Virus, Cours,…

Avenue de Verdun
De 8 h 00 à 20 h 00
Tél. 06 24 83 53 80

www.facebook.com/sos.ordinateur.84

OUVERTURE AUTO-ECOLE

Printemps 2018

13 avenue de Verdun

Julien CHOWANSKI
julien.chowanski@orange.fr
Tél. 06 98 54 46 85

LILI ET NOUNOURS

Magasin d'ours en peluche

18 avenue de Verdun

Marie-Ange DETERRE
Tél. 09 83 71 59 63
lilietnounours.malaucene84@gmail.com

État civil

> DÉCÈS

RENARD Nicole veuve STEVENIN – 09/02/2017
BELLAN Jean-Pierre Roland – 24/05/17
MARDUEL Yves Noël – 30/05/2017
REVOLTIER Alain – 21/06/2017
BARDINAT Monique Claudie Jacqueline – 02/07/2017
MILIOTO Marianna épouse PERLA – 04/07/2017
DE AMORIN Sylvie – 07/07/2017
CABRERIZO Inès épouse GOUDET– 26/07/2017
HEGUENAUER Brigitte épouse KAUFFANN – 13/08/2017
AYGLON Roger – 16/09/2017
ALLARD Benoit – 17/09/2017
ANAYA Patrick Gilbert – 19/09/2017
ROLLAND Léonce veuve VALENTIN – 02/10/2017
GRASSINEAU Raymonde veuve BREGER – 05/10/2017
ODE Andrée – 05/10/2017
OTTINA veuve BERTRAND Monique – 10/10/2015
DIAZ –ABAD Gabriel – 10/10/2017
GIOAN Honorine veuve BARTHES - 15/10/2017
WINAUD-TUMBACH Louise veuve KARL – 17/10/2017
KUCINSKA Robert – 29/10/2017
BONFILS Alain – 30/10/2017
COURMARCEL Madeleine épouse COUSIN – 06/11/2017
AUDIBERT Jean – 09/11/2017
BASTIEN Jean-Claude – 09/11/2017
GARCIA Martin – 14/11/2017
BAGNOL Chantal – 25/11/2017
OLIVIER Roger – 29/11/2017
CREIX Geneviève – 10/12/2017
LANIER Sébastien – 10/12/2017
SIMONE Bernadette veuve – MARTIN – 11/12/2017

> NAISSANCES

Djoulian BERTRAND né le 16/06/17
Valentin PAÏTA, né le 17/06/17
Valentin LOMBARD, né le 02/07/17
Maëlann TORRES, né le 31/07/17
Mattéo FONTIN, né le 17/08/17

> MARIAGES

Adrien BRAUNN et Justine PEREZ – 03/06/2017
Laurent BERTRAND et Lisa HINDERCHIED – 15/07/2017
François VAUX et Maïté CLEMENCEAU – 22/07/2017
Loïc PICARD et Noémie CHARLES – 09/09/2017
Florent DROGUE et Florence DUPASQUIER – 09/09/2017

Infos utiles

> Mairie : ouverture de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Tél. 04 90 65 20 17 – Fax. 04 90 65 14 50

Numéro d'urgence : 06 74 62 41 23 - Du vendredi 17h au lundi 8h (intempéries, décès).

Mail : mairie@malaucene.fr

Site internet : www.malaucene.fr

> Police municipale : Lundi au Vendredi : 06 74 35 57 61 ou 06 74 35 57 63 et le week end numéro d'urgence.

> Médiathèque municipale : Tél. 04 90 65 27 20
Fermeture vacances de Noël du 22/12/17 réouverture le samedi 6/01/2018

Mercredi 9h à 12h / 14h à 18h - Vendredi 15h à 18h3 - Samedi de 9h à 12 h

> Office de tourisme : Tél/fax : 04 90 65 22 59

> Ecole maternelle : 04 90 62 99 61

> Ecole élémentaire : 04 90 65 19 32

> Accueil de loisirs (ALSH) : 06 74 35 57 64

> Crèche : 04 90 65 17 68

> Allo Service Public : 3939

> La Paroisse : 04 90 65 20 19

> La Poste : Ouvert : lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h, Jeudi : de 9h30 à 12h, mardi, mercredi, vendredi : 13h30 à 16h. Fermé : les lundi, jeudi et samedi après midi

> Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et les mercredi et samedi de 13h30 à 17h30 – Tél. 04 90 65 13 96

> Ramassage des encombrants pour les particuliers : chaque 1er mercredi du mois de 13h 30 à 16h
(Inscription en mairie jusqu'au dernier jour du mois précédent)

> Assistantes maternelles : liste consultable en mairie ou sur www.malaucene.fr

> Association « Lien Social » : compte-tenu d'une absence momentanée de permanence au 2e étage du Centre Michel Brusset, les activités de l'association (aide à l'élève, alphabétisation, écrivain public) s'effectuent sur rendez-vous. Contact : 04 90 65 17 46.

PERMANENCES MAIRIE

> AMAV *(Association d'aides aux victimes)* : 1er lundi du mois de 14h à 16h sur RDV au 04 90 86 15 30, petite salle de la mairie

> ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : 3e jeudi du mois de 14h à 16h, sans RDV, 2e étage de la mairie

> Conciliateur : 4e mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV au 06 12 46 77 39, salle du Conseil.

> SOLIHA 84 : 1er jeudi du mois de 9h30 à 12h sans RDV, 2e étage de la mairie

> CAUE (*Architecte Conseil*) : 2e mercredi et 4e vendredi du mois de 9h30 à 12h, sans RDV, 2e étage de la mairie

> Assistante sociale : Mardi matin de 9h à 12h, sur RDV *(auprès du CMS de Vaison : 04 90 36 53 50)*, 2e étage de la mairie

> Permanences Sophie RIGAUT, Conseillère départementale : 2e mercredi du mois de 9h30 à 11h.

URGENCES

> Pompiers : 18 ou 112 (portable)

> SAMU : 15

> Gendarmerie : 17 – 04 90 65 20 09

> SAUR : 0 811 744 747

> EDF : 08 10 33 35 84

> Urgences Hôpital de Vaison : 04 90 36 04 58

> Urgences Synergia Polyclinique Pôle Santé de Carpentras : 04 32 85 85 85

> Protection Maternelle Infantile (PMI) : 04 90 16 15 00

> Centre anti poison : 04 91 75 25 25

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt quatre du mois de mai à 19 h, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Dominique BODON, Maire

Présents : Mesdames et Messieurs Bénédicte MARTIN, Christian BARNIER, Nadine EYSSARTEL, Stéphanie BORRAS, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Claudie ARNAUD, Myriam BERTRAND, Stéphane FONTIN, Mélinée GHAZIGUIAN, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Romain MARCELIN, Christophe PONCHON, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration :
M. Joël MOCZADLO à M. Gérard JACQUAMOND - M. Stéphane DUBREU à M. Christian BARNIER - Mme Agnès AYME à Mme Stéphanie BORRAS - Mme Lydia COMBEUIL à Mme Noëlla ROMMEL - M. Xavier MASINGUE à M. Jacky ALLEMAND - M. Jean-Claude MUSCAT à M. Henri ANDRIEUX - M. Michel REYNAUD à M. Daniel HERMSDORFF.

NOMBRE D'ADJOINTS

Suite à la démission de Monsieur Stéphane DUBREU, le Conseil Municipal décide de maintenir à six (6) le nombre de postes d'adjoints et que le nouvel adjoint au Maire occupera le rang de 6e adjoint.

Vote : 23 - Pour : 17 - Contre : 0 – abstention : 5 (Mme Nadine EYSSARTEL, Messieurs BARNIER, DUBREU, MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON).

ÉLECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Monsieur Stéphane FONTIN, ayant obtenu la majorité légale des suffrages, est proclamé 6e adjoint et est immédiatement installé dans ses fonctions.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE : INTÉGRATION DE LA LOI PINEL DANS LE RÈGLEMENT DU MARCHE HEBDOMADAIRE

Le conseil municipal fixe à l'unanimité à 3 ans la durée d'exercice de l'activité des titulaires d'une autorisation d'occupation du domaine public au sein des marchés municipaux, visée à l'article L.2224-18-1 du Code Général des Collectivités Territoriales comme condition de présentation d'un successeur en cas de cessions d'un fonds de commerce.

CHARTE DE COOPÉRATION ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES DE LA COVE

Il convient de signer une charte de coopération qui harmonise les règles de prêt et de réservation et définit le rôle de la CoVe dans la circulation des documents.

Le conseil municipal à l'unanimité valide les termes de la charte à intervenir.

COVE : SCHÉMA DE MUTUALISATION

Le conseil municipal valide à l'unanimité le schéma de mutualisation proposé par la COVE.

CONVENTION CADRE POUR LA MISE À DISPOSITION DES SERVICES DE LA COVE

Le conseil municipal valide à l'unanimité les termes de la mise à disposition des services de la CoVe auprès des communes membres.

INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Suite au vote du PLU et conformément à l'article 211-1 du code de l'urbanisme, le conseil municipal à l'unanimité se prononce favorablement à l'instauration du droit de préemption sur les zones U (UA, UB, UC, UD, urbaines) du PLU.

SÉJOURS ÉTÉ 2017 - TARIFS

Séjours	Spéléo	Camping Ville-sur-Auzon	
Age	10-14 ans	07-08 ans	08-09 ans
Dates	24 au 28 juillet	31 juillet au 02 août	
Durée	5 jours – 4 nuits	3 jours – 2 nuits	
Nombre places	16 enfants	12 enfants	
Tarif si QF <= 1000	142 €	37 €	37 €
Tarif si QF > 1000	175 €	45 €	45 €

Le conseil municipal à l'unanimité valide les tarifs proposés.

COVE – FONDS DE CONCOURS 2017

La COVE a communiqué le montant du fonds de concours 2017 soit 124 539 € réparti ainsi :

25 404 € au titre de l'ex dotation voirie et 99 135 € au titre de l'ex DSC.

Le conseil Municipal valide à l'unanimité le montant du fonds de concours 2017.

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE – CATÉGORIE A

Vu le décret du 16 décembre 14 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux.

Vu la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise, et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Vu la nécessité d'instituer le RIFSEEP pour le grade d'attaché territorial.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la modification du régime indemnitaire.

PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Création des postes suivants :

- Adjoint technique principal de 2e classe
- Adjoint d'animation principal de 2e classe
- Adjoint administratif principal de 2e classe

Le conseil municipal valide à l'unanimité la modification du tableau des effectifs ainsi présentée.

CRÉDIT MUNICIPAL – CONVENTION

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir entre la commune et le crédit municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2017

L'an deux mille dix-sept et le treize du mois de juillet à 19 h, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de Dominique BODON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Christian BARNIER, Nadine EYSSARTEL, Joël MOCZADLO, Stéphanie BORRAS, Jacky ALLEMAND, Henri ANDRIEUX, Stéphane FONTIN, Daniel HERMSDORFF, Gérard JACQUAMOND, Xavier MASINGUE, Jean-Claude MUSCAT, Christophe PONCHON, Noëlla ROMMEL.

Présents par procuration :
Mme Bénédicte MARTIN à M. le Maire, M. Stéphane DUBREU à M. Christian BARNIER, Mme Claudie ARNAUD à M. Joël MOCZADLO, Mme Agnès AYME à Mme Stéphanie BORRAS, Mme Myriam BERTRAND à Mme Noëlla ROMMEL, Mme Mélinée GHAZIGUIAN à Mme N. EYSSARTEL, M. Romain MARCELIN à M. Stéphane FONTIN, M. Michel REYNAUD à M. Daniel HERMSDORFF.
Absente : Mme Lydia COMBEUIL.

COVE: FONDS DE CONCOURS – COLONNES ENTERRÉES

La commune peut bénéficier d'une aide de 5 243 € correspondant à 50% du montant HT de l'achat de 2 colonnes OM. Le coût total de l'opération s'élève à : 16 285 € HT.

Le montant de l'autofinancement est de : 11 042 € HT soit 67%

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter le fonds de concours « colonnes enterrées ».

COVE: CLECT COMPÉTENCE TOURISME

Le montant du transfert de charges pour MALAUCÈNE s'élève à – 27 460.11 € en 2017 – 26 572.16 € à compter de 2018, ce qui pour nous correspond pour la commune à un remboursement.

Le conseil municipal à l'unanimité entérine le montant du transfert de charge ci-dessus proposé.

SPL VENTOUX PROVENCE: CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU LOCAL POUR LE BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Les maires des communes membres de la CoVe se sont réunis dès le mois de février 2016 pour définir un projet commun de développement touristique à l'échelle de l'ensemble du territoire. Le statut de la SPL (Société Publique Locale) a été choisi pour gérer l'Office de Tourisme Ventoux-Provence.

Les missions qui lui sont confiées sont intégrées dans la stratégie touristique élaborée par les élus de la CoVe en 2016.

Ainsi, l'Office de Tourisme Ventoux-Provence participe à la mise en œuvre de la politique du tourisme sur le territoire de la CoVe définie autour de trois axes opérationnels :

— La définition et la mise en œuvre d'une stratégie de promotion et de communication ;

— Le développement d'une offre touristique autour des points forts du territoire ;

— L'organisation de l'accueil et de l'information des visiteurs.

La gestion des douze bureaux d'information touristique est confiée à l'Office de Tourisme afin d'assurer l'accueil et l'information touristique sur le territoire.

Il est prévu de passer une convention avec la SPL, celle-ci ayant pour objet la mise à disposition par la commune de Malaucène à la Société Publique Locale Ventoux-Provence du local situé 3 place de la mairie afin d'exercer les missions confiées à l'Office de Tourisme Ventoux-Provence : accueil et information, mise en réseau et accompagnement des professionnels, commercialisation, organisation d'évènements.

Cette mise à disposition de local est liée à l'exercice d'une mission d'intérêt général confiée à la SPL Ventoux-Provence.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le projet de convention et autorise le Maire à signer cette convention.

ASSOCIATION « LES PIEDS EN L'AIR » - CONVENTION D'OCCUPATION POUR LA COUR DU BLANCHISSAGE

La convention d'occupation précaire de la cour du Blanchissage par l'Association « Les Pieds en L'air » arrive à son terme le 31 août 2017.

Le conseil municipal à l'unanimité valide la reconduction de la convention pour une année.

ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE (APVF) - ADHÉSION

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à l'APVF.

FONDATION DU PATRIMOINE – ADHÉSION

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine.

COMMISSIONS COMMUNALES

Modification

— Monsieur Jacky ALLEMAND intègre la commission Moyens Généraux / Vie Associative / Culture Tourisme Patrimoine / Actions Sociales.

— Monsieur Christophe PONCHON intègre la Commission Cadre de Vie.

Pour : 20 (Messieurs MASINGUE, ALLEMAND et PONCHON ne prennent pas part au vote) - Contre : 0 – abstention : 0.

BÂTIMENT COMMUNAL: VENTE

La commune de Malaucène est propriétaire des parcelles cadastrées section AP n° 838-839-840 et 841.

Maître Karine JACQUES SUSINI, locataire du bâtiment à l'exception du local loué à la Poste, souhaite se porter acquéreur de l'ensemble de l'immeuble.

L'estimation du service des Domaines est de 190 000.00 € auxquels s'ajoutent les frais notariés à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal approuve cette cession :

Pour : 20 - Contre : 2 (Messieurs ALLEMAND et PONCHON).

Abstention : 1 (Monsieur Xavier MASINGUE).

SITE DES PAPETERIES: Servitudes d'utilité publique instituées en application de l'article L 515-12 du code de l'environnement sur les terrains d'emprise de l'ancien site des Papeteries

La société MALAUCÈNE INDUSTRIE représentée par Maître RIPERT a procédé aux travaux de réhabilitation de leur ancien site d'exploitation situé sur le territoire de la commune de Malaucène. Compte tenu des impacts résiduels, des restrictions d'usage doivent être imposées par l'institution de servitudes d'utilité publique pour permettre de conserver la mémoire de ces impacts et garantir la pérennité de l'usage futur du site.
La Préfecture de Vaucluse a adressé à la commune de Malaucène un projet d'arrêté prescrivant à la Société Malaucène Industrie SNC pour son ancien site implanté sur le territoire de la Commune de Malaucène des servitudes d'utilité publique.
Le projet d'arrêté fait état des limitations d'usage sur l'eau de la nappe, sur l'interdiction de production végétale, la réglementation des interventions sur le site, la gestion des eaux pluviales et de la limitation des usages des anciens bassins.

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable et approuve l'inscription dudit arrêté aux annexes du Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

CLASSES TRANSPLANTÉES 2016-2017

- Coopérative maternelle – sortie à la journée pour 97 enfants * 8 €, soit 776 €.
- Coopérative primaire, Mme Thirion – Projet classe verte St Julien en Champsaur, (18 enfants) 1 080 €.
- Coopérative primaire, Mme Dubois - Projet classe verte St Julien en Champsaur (16 enfants), 960 €.

- Coopérative primaire, Mme Vincent - Projet classe verte St Julien en Champsaur (18 enfants), 1 080 €.
- Coopérative primaire, Mme Arnaud-Clier – Projet classe verte Gigondas (19 enfants), 232,56 €.
- Coopérative primaire, Monsieur Soubeyrat – Projet Tour du Vaucluse à vélo (21 enfants), 642,60 €.
- Coopérative primaire, Mme Di Lelio – Projet Naturoptère (23 enfants), 276€.

Le conseil municipal à l'unanimité entérine l'attribution de l'enveloppe et sa répartition.

RESTAURANT SCOLAIRE: TARIFS 2017-2018

Application d'une hausse annuelle de 2 % aux tarifs du restaurant scolaire à compter du 01 septembre 2017 :

	Tarif normal	Tarif majoré
Inscription	Le vendredi avant 10 h	Non inscrit ou le vendredi après 10 h
Enfant	2.85 €	3.85 €
Adulte	5.50 €	

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

RÈGLEMENT PERI SCOLAIRE - MODIFICATION

- possibilité aux familles d'annuler une réservation sans raison une fois par trimestre.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la modification applicable à la rentrée scolaire 2017-2018.

Contre : 0 – abstention : 0.

RÉGIE POLE AFFAIRES GÉNÉRALES - MODIFICATION

Modification de la régie pour vendre les objets publicitaires avec le logo du groseau.

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à cette modification.

AGENCE DE L'EAU ET CONSEIL DÉPARTEMENTAL: DEMANDES DE SUBVENTION

A – RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Agence de l'Eau	30 %	56 063.25 €
Conseil Départemental	20 %	37 375.50 €
Commune de Malaucène	50 %	93 438.75 €
Total HT	100 %	186 877.50 €

B – RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Agence de l'Eau	30 %	13 849.80 €
Conseil Départemental	20 %	9233.20 €
Commune de Malaucène	50 %	23 083.00 €
Total HT	100 %	46 166.00 €

Demande de financement adaptée à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Création de poste : à compter du 1er septembre.
— adjoint territorial d'animation principal 2e classe à TC (dans le cadre de la réorganisation du pôle ENFANCE JEUNESSE).
— rédacteur principal 2e classe à TC (suite à réussite à examen professionnel & inscription sur liste d'aptitude du CDG 84 – CAP du 28 juin 2017).

Suppression de poste :
— Adjoint d'animation principal 2e classe à TNC.
— Adjoint principal 1re classe à TC.
Modification validée à l'unanimité.

> RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS SUR : www.malaucene.fr

PAROLE AUX GROUPES D'ÉLUS

> LISTE MAJORITÉ MUNICIPALE "ENSEMBLE POUR MALAUCÈNE"

Actions de valorisation du patrimoine (Chapelle du Groseau, calades, Colombier…), projet de maison médicale dans les anciens locaux du Centenaire, programmation de la commission culture, projet de reconversion des Papèteries… : à titre d'illustration, l'ensemble de ces projets ou dossiers sont conduits ou présentés dans le dialogue et l'ouverture. Ceci est une réalité, et n'implique nullement que les uns ou les autres se renient dans leurs convictions respectives. Nous nous efforçons de construire sur ce qui nous rassemble ; bien sûr il arrive qu'il y ait des points de divergence, et dans ce cas-là comme dans toute démocratie, la voix majoritaire l'emporte légitimement. Mais pour construire ensemble, encore faut-il vraiment le vouloir, ne pas se mettre en position de défiance permanente et ne pas imaginer à tout moment qu'il y a un « loup » quelque part. Rappelons enfin que notre municipalité va bien au-delà de ses obligations légales en matière d'information des élus (note de synthèse, espace d'expression, participation aux commissions…). Souhaitons que nous puissions continuer à travailler de la sorte en 2018.

La majorité municipale

> LISTE VIVRE MALAUCÈNE EN TOUTE SAISON

Après une année 2017 particulièrement inquiétante à cause de la sécheresse, notre mode de consommation en eau doit changer.
Les pouvoirs publics en ont pris conscience, c'est pour cela qu'une campagne de recensement obligatoire des points de prélèvement en eau est en cours (forages ou de surface).
Nous sommes toujours présents aux différentes réunions, mais rarement informés des décisions prises par la majorité.
En conseil Municipal nos votes d'abstention ou de refus sont toujours motivés par une autre vision de notre village.
« Aller de l'avant, travailler ensemble dans un esprit constructif en sachant dépasser nos différences au service de Malaucène et de tous les Malaucéniens, c'est notre seule préoccupation, c'est notre moteur, c'est tout simplement notre mission »… malheureusement pour vous ça ne se passe pas ainsi !!!
Nous restons toujours à votre écoute, proches de vous.
Bonnes fêtes à tous et toutes.

Christophe Ponchon, Jacky Allemand et Xavier Masingue.

Bono annado 2018, bèn granado e bèn acoumpagnado !

Dominique Bodon, Maire de Malaucène
et le Conseil municipal

ont le plaisir de vous convier
à la **cérémonie des vœux**
aux Malaucèniens,

le **samedi 20 janvier 2018** à 18 h 30,
Salle des Fêtes du Blanchissage.